



**Direction**

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

[secretariat.direction@crous-bordeaux.fr](mailto:secretariat.direction@crous-bordeaux.fr)

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

**Conseil d'administration du mercredi 10 mars 2021**

**Délibération n°4-2021-03**

Point n° 4 | Budget rectificatif 2021 n°1

**Exposé des motifs**

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les **autorisations budgétaires suivantes** :

697 ETPT sous plafond et 28 ETPT hors plafond ;

106 088 494 € d'autorisations d'engagement ;

23 713 863 € personnel

28 897 604 € fonctionnement

53 477 027 € investissement

75 125 128 € de crédits de paiement ;

o 23 713 863 € personnel

o 34 577 196 € fonctionnement

o 16 834 069 € investissement

69 832 901 € de prévisions de recettes ;

- 5 292 227 € de solde budgétaire.

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les **prévisions comptables suivantes** :

- 5 730 294 € de variation de trésorerie ;

- 2 745 879 € de résultat patrimonial ;

435 593 € d'insuffisance d'autofinancement ;



- 5 437 829 € de variation de fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Le conseil d'administration adopte les articles 1 et 2 de la présente délibération 4-2021-03, constituant le budget rectificatif 2021 n°1.

**Votants présents ou représentés**

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le 11 mars 2021

Le président du conseil d'administration,  
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation  
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE